

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2022**

Le 13 avril 2022, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent DENEAUX, Maire. La séance est ouverte à 19 h 05. Tous les membres sont présents. Monsieur Patrick BERNARDET est secrétaire de séance.

Le conseil municipal prend acte de la démission de Monsieur Gilles FROSSARD pour convenances personnelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

☐ **DECIDE** le maintien des taux des taxes locales pour 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.50 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.97 %

☐ **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget principal. Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant de 2 038 937.39 € en section de fonctionnement et de 1 498 797.53 € en section d'investissement.

☐ **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe « Locations assujetties à TVA ». Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant de 66 709.78 € en section de fonctionnement et de 60 356.05 € en section d'investissement.

☐ **APPROUVE** les projets de conventions relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive par l'Institut National de recherches archéologiques préventives rue Georges Brusson et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces documents.

Séance levée à 20 h 05

Le Maire,

Laurent DENEAUX